Image not found or type unknown

Licenciement economique avant ouverture procedure liquidation

Par **Taylortina**, le **21/07/2010** à **15:47**

Bonjour,

Notre société a été assignée en liquidation judiciaire le 1 juin 2010. La chambre de conseil se réunira le 21 sept 2010 afin de décider de son sort.
J'ai exigé à notre président un licenciement economique avec une CRP car mes retards de salaires étaient trop importants (2 mois). Le problème qui se pose maintenant est le suivant: mon employeur n'a pas les fonds pour me verser les salaires restants ni mon solde de tout compte.
Si la société sera liquidé le 21 sept serais-je remboursée par les AGS ou je dois ouvrir un procedure aux prud'hommes des le 1 aout 2010?

Merci d'avance pour vos réponses
Taylortina

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés